

14 /09 /2012 : A.G. du PBB.

Présence:

Sur 30 licenciés cette saison, 14 présents et 3 procurations. Avec 17 voix sur 30, le quorum est atteint et l'A.G. peut valablement délibérer et décider.

Rapport moral:

Cette saison, le club s'est efforcé de favoriser des activités cyclistes en groupe diversifiées: VTT, route, cyclotourisme, entraînement en vue des compétitions et épreuves chronométrées.

Par la pratique de ces activités, il s'est efforcé de favoriser la convivialité et les valeurs de citoyenneté au sein du club.

Rapport d'activités:

Sylvain Denolly présente ce qu'il a pu collecter avec les renseignements qui lui ont été transmis et qui sont pour le moment très incomplets.

C'est dommage car il est impossible de communiquer vers le public (presse) ou vers les sponsors avec des chiffres éloignés de la réalité de l'activité du club.

Il apparaît tout de même que le PBB a été présent sur 50 épreuves organisées, 2 stages route et 1 stage VTT organisés par le club ainsi que sur le téléthon VTT de décembre 2011. Cela représente, avec les entraînements en club recensés près de 40 000 km. L'an dernier on en avait 60 000. Envoyez vos activités à Sylvain qui pourra compléter le bilan (si cela n'est pas encore fait).

La discussion fait apparaître le souhait d'un rendez-vous le samedi à 13 h.30 pour route et VTT. A essayer ...

Le challenge interne Michel Bourdat 2012 n'a été renseigné que par 9 adhérents pour le moment. Ce challenge n'étant clos que le 31 décembre, il n'est évidemment pas trop tard pour communiquer vos activités.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité des 17 votants.

Rapport financier:

Valérie Argoud présente les recettes (sponsors, subvention mairie, adhésions, vente d'un reliquat de tenues) et les dépenses (affiliation à l'UFOLEP, licences, séjours cyclistes, repas, participation aux inscriptions des épreuves, fonctionnement.)

Un sponsor (Intermarché) n'est toujours pas à jour de sa cotisation malgré de nombreuses sollicitations.

Il n'y a pas eu de commande de tenues cyclistes cette saison et le budget présente un excédent qui sera affecté au renouvellement des tenues en 2013.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des 17 votants.

Projet de budget pour 2012/2013:

1 / Licences:

La saison UFOLEP allant du 1er septembre au 31 août, l'affiliation du club est faite. (166 euros)

Des changements importants interviennent dans le tarif des licences à cause de la part assurance.

2 types de licence adultes sont proposés: Cyclo-cyclotourisme (code 26013) à 52,70 €

Cyclo-cycloport (code 26012) à 87,70 €

La part du club s'y ajoutant, l'Assemblée générale décide que l'adhésion coûtera 75 € en cyclotourisme et 110 euros en cycloport.

Le 2ème adhérent de la famille paiera 55 € en cyclotourisme ou 90 € en cycloport.

Une assurance complémentaire est proposée en option (voir document d'inscription et document APAC)

La discussion montre que beaucoup restent perplexes, voire dubitatifs pour ne pas dire pire. La possibilité de quitter l'UFOLEP pour la FFC l'an prochain sera sérieusement étudiée. Pour cette saison, il faut choisir.

La licence cycloport permet de s'inscrire aux courses UFOLEP et cycloportives sans souci de renouveler le certificat médical.

Si vous choisissez la licence cyclotourisme, gardez bien une copie de votre certificat médical qui est

valable un an selon la loi. Vous pourrez ainsi vous inscrire aussi sur les épreuves chronométrées (avec le risque d'un règlement spécifique de l'organisateur qui pourra exiger un délai plus court)

2 / Sponsors

Un nouveau sponsor s'est proposé, un sponsor ancien devient pénible...

Le conseil d'administration se réunira pour tout réorganiser:emplacements publicitaires, tarifs actualisés etc...

3 / Dépenses envisagées:

La saison prochaine, le club apportera une participation financière à l'organisation de séjours cyclistes avec nuitées pour vélo de route et, c'est nouveau, pour VTT.

Une commande de tenues est prévue. Valérie demandera par mail à chacun ce qu'il souhaite acquérir. Cette enquête permettra de demander un devis et le prix demandé à l'adhérent sera alors fixé, sachant que le club participera pour une partie.)

Une participation du club sera apportée au repas annuel début 2013.

4 / Une participation du club à l'inscription aux épreuves sera maintenue.

Le projet de budget présenté ainsi est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du C.A. et du bureau:

Les 8 membres du C.A. de la saison précédente sont réélus:Robert Milloud, David Huffschtmidt, Sylvain Denolly, Valérie et Patrick Argoud, Claude Perrin, Pascal Garcin, Claude Magnin.

Le bureau se composera de :R. Milloud, président, D. Huffschtmidt, secrétaire, S. Denolly, secrétaire adjoint.

Responsable licences: Robert; resp. épreuves: Sylvain; resp. sponsors:Sylvain, Robert et Valérie; correspondant UFOLEP:David H.

ATTENTION:pour compléter votre demande de licence, si vous voulez le tarif cyclotouriste, barrez dans l'activité principale 26012 et remplacez par le code 26013. Dans activité secondaire, remplacez 26014 (cyclo-VTT) par 29046 (cyclo-VTT randonnées)